

Le Sénat souhaite réduire l'empreinte carbone numérique de la France

Le Sénat a adopté le 12 janvier dernier, en première lecture, une proposition de loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France. Elle a pour ambition de responsabiliser l'ensemble des acteurs, des consommateurs aux professionnels, en passant par la puissance publique.



Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter